



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

### M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Avis public est par la présente donnée par la soussignée, Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière et Directrice générale de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu,

Conformément à l'article 176.1 du Code Municipal, lors de la séance régulière du conseil de Saint-Marc-sur-Richelieu le 10 avril prochain à 20h00 sera déposé le rapport financier de l'année 2017 produit par la firme Hébert Marsolais Inc.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 2<sup>ième</sup> jour du mois de d'avril 2018

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sylvie Burelle".

Sylvie Burelle, g.m.a.  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sylvie Burelle, résidante à Saint-Marc-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir public ci-dessus ;

En affichant, une copie aux deux endroits désignés par le conseil, entre 16h00 et 17h00, ce 2<sup>ième</sup> jour d'avril 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2<sup>ième</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille dix-huit.



Sylvie Burelle  
Secrétaire-trésorière et directrice générale